

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 72 (1977)
Heft: 1-fr: Traits de lumière à l'horizon

Artikel: Propriétaire d'un château pour un franc : courageuse initiative de la section thurgovienne
Autor: Wepfer, Ulrich / Mani, Barbla
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174622>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Propriétaire d'un château pour un franc

Courageuse initiative de la section thurgovienne

Au début de l'an dernier, la section thurgovienne a acquis le château de Roggwil et s'est donné pour tâche de le restaurer d'ici à 1978, puis de lui trouver une nouvelle affectation. La première étape des travaux les plus urgents est à peu près terminée.

Pour en savoir davantage sur cette initiative insolite, que la *Ligue suisse* a soutenue par un subside de 15 000 fr., nous avons interrogé le président de section, *M. Ulrich Wepfer*:

Les travaux de restauration extérieure sont partiellement terminés; le reste suivra en seconde étape.

Pourquoi est-ce précisément la section thurgovienne qui est devenue propriétaire de ce château?

Ses propriétaires voulaient d'abord le restaurer; mais comme les moyens nécessaires leur faisaient défaut, ils prièrent finalement leur architecte d'obtenir une autorisation de démolir. Ce dernier parvint à les convaincre qu'un *sauvetage* était encore possible, s'ils cédaient le château et ses terres au «Heimatschutz» thurgovien, opération

qui a été conclue pour le prix symbolique d'un franc.

Comment ferez-vous face au financement?

Nous avons prévu de restaurer l'extérieur à l'aide de dons et autres contributions, et l'intérieur avec un crédit de construction. Outre un substantiel appoint provenant de tout le canton, ce sont les habitants du village de Roggwil qui ont fourni la plus importante prestation, sous forme de *1500 heures de travail bénévole*. Ce qui allège naturellement beaucoup notre budget. Le comité «Pro Schloss Roggwil», sous la présidence de l'architecte P. Keller, d'Arbon, dirige l'ensemble des travaux et participe au volontariat.

Qu'advient-il du château restauré?

La solution n'est malheureusement pas encore trouvée. Le projet de transmettre l'édifice à la *paroisse de Roggwil* (cure, salle de réunion, salles de cours) n'a pu être réalisé jusqu'à présent. Ni le «Heimatschutz» ni le comité ne veulent ni ne peuvent forcer les choses; ils n'en espèrent pas moins une issue. Pour un musée, l'espace serait trop vaste, à moins qu'une collection spéciale, d'intérêt général, ne puisse y trouver place.

Cette entreprise a-t-elle de l'écho dans l'opinion publique?

Réaction positive, à part quelques critiques relatives à la *charge financière*. Nous croyons cependant avoir montré, par ce qui a déjà été réalisé, qu'il n'y a pas de quoi s'inquiéter.

Barbla Mani

